

C.A.P COIFFURE

Les objectifs de la formation

Le titulaire de ce diplôme doit être capable de :

- Accueillir la clientèle
- Établir un diagnostic en examinant les cheveux
- Conseiller le client sur le style de coiffure, les soins et traitements appropriés
- Laver les cheveux (shampooing, rinçage, renforçateur, traitement capillaire...)
- Couper les cheveux (rasoir, ciseaux, tondeuse...)
- Préparer, appliquer les produits de coloration, décoloration, effectuer le roulage des permanentes, des mises en plis

Les qualités nécessaires

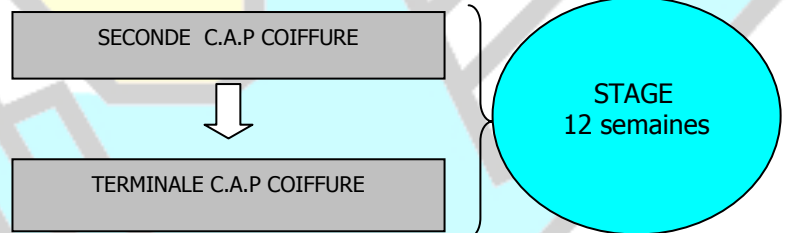
- À l'écoute et le goût sûr :
Le coiffeur met ses compétences au service de ses clients. Il les écoute, les conseille et leur propose des prestations adaptées à la nature de leurs cheveux et à leur personnalité. Outre sa maîtrise technique, il mise sur son sens de l'esthétique et sur sa dextérité pour réaliser de belles coupes et mettre en valeur les visages
- La fibre commerciale :
Métier d'art et de mode, la coiffure exige un goût sûr, mais aussi un sens commercial affirmé et d'excellentes qualités relationnelles. Aimable et disponible, le coiffeur instaure avec son client une relation de confiance, propre à le fidéliser
- Une résistance à toute épreuve :
En véritable professionnel de la mode, le coiffeur se tient au courant des dernières tendances et n'hésite pas à innover. Il soigne sa présentation. Il est capable de rester de longues heures debout et de résister à une fatigue aussi bien physique que nerveuse

Les débouchés

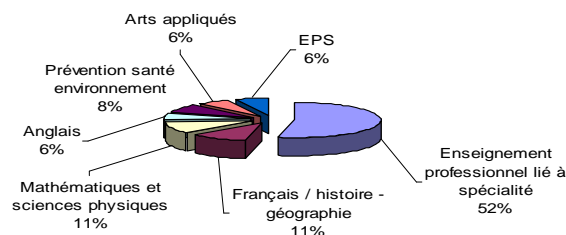
Emploi de coiffeur dans :

- Les salons de coiffure, les établissements divers (soins, cure, convalescence, armée), les centres d'hébergement, de loisirs, de vacances, les milieux du spectacle, de la mode, les entreprises de distribution de produits capillaires

Organisation de la Formation sur les deux années



Les enseignements dispensés



**HORAIRE
HEBDOMADAIRE
33 HEURES**

La poursuite des études

Le titulaire d'un C.A.P coiffure peut :

- Se spécialiser en préparant en une année l'une des mentions complémentaires au C.A.P coiffure (styliste – visagiste ou coloriste – permanentiste)
- Intégrer directement un Brevet professionnel coiffure. Cette formation est assurée au lycée par le GRETA en contrat de professionnalisation
- Se diversifier en suivant une formation en esthétique

